

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Février 2012

Copyright © Programme de développement des Nations Unies

Tous droits réservés. Cette publication ou des extraits de celle-ci ne peuvent être reproduits, stockés au moyen de quelque système que ce soit ou transmis sous quelque forme ou par quelque support, qu'il soit électronique, mécanique, photocopié, enregistré ou autre, sans l'autorisation préalable de l'auteur ou du Programme des Nations Unies pour le développement.

Les opinions et recommandations exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas forcément celles du PNUD, de l'Organisation des Nations Unies ou de ses États membres. Nous ne sommes responsables que des éventuelles erreurs d'omission ou de commission.

Auteurs : Marjolaine Côté, Coordinatrice de projet en changement climatique auprès du PNUD, et Sérgio Teixeira Santos, TerraSystemics

Traductrice : Katia Oneissi

Texte également disponible en espagnol, anglais et portugais

Assistance à la conception : ARKO Communications

Rédigé dans le cadre du projet :



Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et de programmation de pays des Nations Unies

Financé par le Gouvernement d'Espagne

Ce manuel doit être référencé sous l'appellation : PNUD (2011). Intégration du changement climatique dans les processus nationaux de développement et de programmation de pays des Nations Unies : Un manuel pour aider les Équipes de pays des Nations Unies à l'intégration des risques et opportunités liés au changement climatique. Programme des Nations Unies pour le développement : New York, NY, USA.

Table des matières



1. Introduction	3
2. Principaux termes et concepts liés au changement climatique	5
3. Considérations liées à la mise en œuvre du processus en six étapes	7
Équipe chargée de la mise en œuvre	7
Estimations de temps et de budget	7
4. Intégration du changement climatique dans les plans de développement	8
Étape 1 : Établir le profil climatique du pays	9
Étape 2 : Préparer un inventaire et un schéma institutionnel	12
Étape 3 : Engager les parties prenantes et sélectionner le document pour l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique	15
Étape 4 : Évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique	18
Étape 5 : Renforcer les capacités des parties prenantes	23
Étape 6 : Intégrer le changement climatique dans le document révisé	26
5. Leçons tirées et conclusions	28
6. Références	30
Annexe 1 : Termes de référence du coordonnateur national du changement climatique	32
Annexe 2 : Termes de référence de l'expert en changement climatique	33

1. Introduction

défit
MDGs guide
PNUD

Le changement climatique pose un sérieux défi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des précipitations et des régimes climatiques changeants, ainsi qu'une hausse du niveau des mers, vont exacerber les tensions économiques, politiques et humanitaires existantes et affecteront le développement humain dans toutes les régions du monde. Ce pronostic est particulièrement vrai pour les pays qui dépendent en grande partie des secteurs vulnérables au changement climatique tels que l'agriculture, les ressources en eau, les forêts et la biodiversité pour maintenir et améliorer les conditions de vie de leur population.

Il est donc important de gérer les risques du changement climatique dans le cadre des démarches de développement. Intégrer le changement climatique comme une question transversale dans les plans de développement permettra de protéger les progrès durablement réalisés à ce jour - et à faire dans l'avenir – en matière de réduction de la pauvreté à travers le monde. Une telle approche intégrée permettra un développement plus résilient en réduisant les impacts climatiques et l'identification des opportunités de développement qui pourraient autrement être négligés. Par exemple, une approche intégrée mettrait en évidence le risque de montée des eaux dans le développement d'une stratégie nationale sur le tourisme côtier.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) fournit des services d'élaboration de politiques et de renforcement des capacités en matière de changement climatique pour aider les pays en développement à faire face aux impacts du changement climatique et à intégrer les risques liés au climat dans la planification nationale ainsi que la programmation des Nations Unies (ONU). À travers ces services, le PNUD appuie les gouvernements nationaux et subnationaux dans la transformation de leur trajectoire de développement vers un futur écologiquement durable et sobre en émissions de carbone.

L'intégration du changement climatique dans les processus de planification et de prise de décision est un outil essentiel pour garantir que l'adaptation au

changement climatique et la réduction de la pauvreté sont mises en œuvre simultanément. Cette approche consiste à prendre en compte les risques et les opportunités tout en adoptant des mesures d'adaptation harmonieusement alignées sur la vision à long terme du développement.

L'intégration du changement climatique dans les politiques, plans et projets nationaux de développement permet de :

- Réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique et à la variabilité,
- Renforcer la capacité d'adaptation des communautés et des activités nationales face aux impacts du changement climatique, et
- Garantir un développement durable et d'éviter des décisions susceptibles de générer une maladaptation.

Le Groupe environnement et énergie du PNUD a lancé en 2009 un projet intitulé **Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et de programmation de pays des Nations Unies** (ci-après « Projet sur les risques climatiques »), financé par le Gouvernement espagnol. Le projet a été mis en œuvre dans cinq pays : le Cap-Vert, la Colombie, le Malawi, le Nicaragua et le Salvador.

Le Projet sur les risques climatiques a été conçu comme un projet-pilote de mise sur pied d'un processus visant à intégrer le changement climatique dans les plans de développement de l'ONU et des gouvernements, et à renforcer les capacités nationales à cet effet. Le processus peut être reproduit en procédant selon les six étapes suivantes :

- Étape 1 :** Établir le profil climatique du pays;
- Étape 2 :** Préparer un inventaire et un schéma des institutions;
- Étape 3 :** Engager les parties prenantes et sélectionner le document à évaluer pour déterminer les risques et opportunités;
- Étape 4 :** Évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique;

Étape 5 : Renforcer les capacités des parties prenantes;

Étape 6 : Intégrer le changement climatique dans le document révisé.

L'objectif de la présente publication est de décrire de manière pratique cette approche en six étapes qui s'est avérée utile dans le Projet sur les risques climatiques, afin d'appuyer les membres des équipes de pays des Nations Unies, non experts en matière de changement climatique, en vue de reproduire le processus d'intégration dans leur contexte national.

Le présent manuel propose donc un ensemble de bonnes pratiques et identifie des éléments cruciaux à considérer. Il s'articule en 5 chapitres. Un sommaire des concepts utilisés tout au long de ce manuel est présenté au chapitre 2. Le chapitre 3 offre des informations essentielles à l'exécution du processus d'intégration, telles le recrutement de personnel, les ressources financières à prévoir et les délais estimés. Le chapitre 4 décrit le processus en six étapes et donne des exemples de matériels produits dans le cadre du Projet. Ce chapitre identifie également des sources d'information de niveau national et mondial et fournit des feuilles de travail pour aider le lecteur à appliquer chaque étape dans son propre contexte nationale. En conclusion, le chapitre 5 offre des leçons tirées et des remarques finales. Les annexes proposent des modèles de termes de référence pour le recrutement du personnel technique.

Les rapports établis dans le cadre du Projet sur les risques climatiques, y compris les réflexions sur les expériences dans les cinq pays, peuvent être téléchargés du site internet du Mécanisme d'apprentissage pour l'adaptation au changement climatique (ALM - *Adaptation Learning Mechanism* - www.adaptationlearning.net) en se rendant sur la page de chacun des pays qui ont participé au projet.



Au Cap-Vert, la sécurité alimentaire est un élément essentiel des stratégies de réduction de la pauvreté, laquelle est de plus en plus affectée par le changement climatique. (Référence photographique : Sérgio Teixeira Santos)

2. Principaux termes et concepts liés au changement climatique

vulnérabilité
criblage
risques
sensibilité

Les termes et concepts suivants sont régulièrement utilisés dans les domaines du changement climatique et du développement. Ils sont adaptés d'une série de sources institutionnelles, énumérées dans la section des Références¹.

La définition de « la vulnérabilité au changement climatique » mérite une attention particulière. La vulnérabilité est fonction du caractère, de la magnitude et du taux de variation climatique auquel un système s'expose, sa sensibilité et sa capacité d'adaptation (GIEC 2007).

Adaptation

Les ajustements en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs et/ou à leurs effets, afin d'atténuer les dommages ou d'exploiter des opportunités bénéfiques (GIEC 2007). L'adaptation peut être spontanée (déclenchée par des changements écologiques dans les systèmes naturels et par des changements du marché ou du bien-être des systèmes humains) ou planifiée (le résultat d'une décision de politique délibérée, basée sur une prise de conscience que les conditions ont changé ou sont sur le point de changer et qu'une action est requise). L'adaptation peut également être en réponse à ('ex post'), ou en prévision ('ex ante') de changements climatiques. L'adaptation implique un processus par lequel des mesures et comportements pour empêcher, modérer, faire face et tirer parti des effets des changements climatiques sont planifiés, améliorés, développés et mis en œuvre (PNUD 2005).

Capacité d'adaptation

L'aptitude d'ajustement d'un système face aux changements climatiques (y compris à la variabilité climatique et aux extrêmes climatiques) afin d'atténuer

les dommages potentiels, d'exploiter les opportunités, et/ou de faire face aux conséquences. Elle peut également être définie comme la propriété d'un système à ajuster ses caractéristiques ou son comportement, afin d'élargir sa marge de tolérance dans des conditions de variabilité existante du climat ou des conditions climatiques futures (GIEC 2007). Un « système » peut prendre la forme d'un pays, d'une communauté, d'une famille ou d'un individu.

Changement climatique

L'ensemble des variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné, au cours du temps dues à des processus intrinsèques à la Terre ou qui résultent d'activités humaines.

Évaluation des risques climatiques

Processus systématique qui vise à déterminer la nature et la mesure dans laquelle les projets et programmes de développement existants prennent déjà en compte les risques et opportunités liés au changement climatique, afin d'identifier les opportunités d'intégrer le changement climatique de manière explicite dans les projets futurs (Klein *et al.* 2007). Il consiste à analyser les impacts potentiels sur les activités, les résultats et les programmes, tout en évaluant les conditions existantes de vulnérabilité qui pourraient constituer une menace potentielle ou causer des dommages aux personnes, aux biens et aux moyens de subsistance, ainsi qu'à l'environnement dont elles dépendent (SIPC/ONU 2004).

Exposition

Nature et degré du stress climatique, y compris les changements à long terme des conditions climatiques et les changements de la variabilité climatique, subi par un système. Pour évaluer l'exposition, on doit considérer comment les individus et les biens peuvent être affectés par le changement, ainsi que le changement de climat en soi (l'élévation du niveau de la mer, les changements des taux de précipitation et les changements de température) (GIEC 2001).

Gestion des risques climatiques

Ensemble de travaux qui couvrent les thèmes de l'adaptation au changement climatique, la gestion des catastrophes et le développement. Hellmuth *et al.* (2007) décrivent la gestion des risques climatiques comme une approche qui

¹ L'utilisation et la traduction des termes soulignés dans ce chapitre sont alignés avec la Note d'orientation du GNUP « Intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans l'analyse de pays et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement » (2010).

visé à promouvoir le développement durable en atténuant la vulnérabilité liée aux risques climatiques. Cette approche implique la mise en œuvre de stratégies proactives « sans regret », visant à maximiser les conséquences positives et à minimiser les conséquences négatives dans les secteurs sensibles au changement climatique tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, les ressources en eau et la santé, au sein des communautés et des sociétés au sens large. Les décisions ou actions « sans regret » sont celles qui aboutiront à des résultats positifs en matière de développement, indépendamment de la matérialisation ou de la non-matérialisation d'une menace climatique donnée.

Intégration des changements climatiques

Incorporation de réponses prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique dans le développement, afin d'atténuer les risques potentiels liés au développement et d'exploiter les opportunités. L'objectif est de mettre en œuvre des mesures d'adaptation qui font partie « d'un train de mesures mis en œuvre dans le cadre des mécanismes de développement et des cycles d'élaboration des politiques » (OCDE 2009, p.63).

Maladaptation

Action ou processus qui augmentent sans le vouloir la vulnérabilité ou l'exposition aux effets des changements climatiques. Les actions et processus maladaptés comprennent souvent des politiques et des mesures de développement qui offrent des gains ou des avantages économiques à court terme mais augmentent la vulnérabilité à long terme.

Protection contre le climat (ou *climate-proofing*)

Processus consistant à garantir la viabilité d'un investissement dans des biens ou l'infrastructure par la prise en compte du changement climatique. Le processus vise à réduire les risques climatiques à des « niveaux acceptables grâce à des changements durables, écologiquement rationnels, économiquement viables et socialement acceptables » (BA5D 2005).

Résilience

Capacité d'une communauté à absorber les tensions et perturbations causées par des changements politiques, sociaux ou environnementaux. On reconnaît la

résilience d'une communauté, d'un système social ou écologique, lorsque, face à ces changements, ils font montre des trois capacités suivantes : capacité à s'auto-organiser, capacité à atténuer les perturbations et capacité d'apprentissage et d'adaptation (Trosper 2002).

Risque climatique

La probabilité de pertes possibles (décès, blessures, dommages à la propriété et à l'environnement, ou perturbation du mode de vie et des activités économiques) ou autres conséquences néfastes causées par l'interaction entre les aléas naturels d'origine climatique et un état de vulnérabilité.

Sensibilité

Degré auquel un système est affecté – de manière négative/bénéfique, directement/indirectement – par la variabilité et/ou le changement climatique (GIEC 2007).

Vulnérabilité

Degré auquel un système risque de subir ou d'être affecté par les effets néfastes des changements climatiques, y compris la variabilité climatique et les phénomènes extrêmes. La vulnérabilité dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme des changements climatiques auxquels un système est exposé, ainsi que de sa sensibilité, et de sa capacité d'adaptation (GIEC 2007).

$$\text{Vulnérabilité} = \text{Exposition} + \text{Sensibilité} - \text{Capacité d'adaptation}$$

Voir le document intitulé *Screening Tools and Guidelines to Support the Mainstreaming of Climate Change Adaptation into Development Assistance : A Stocktaking Report* (2010) publié par le PNUD, pour une discussion plus approfondie des concepts d'adaptation au changement climatique et d'intégration du changement climatique, ainsi que le *Manuel de bonnes pratiques de l'Initiative Pauvreté-Environnement du PNUD-PNUE* (2011) et le *Cadre des politiques d'adaptation au changement climatique* (PNUD 2005).

3. Considérations liées à la mise en œuvre du processus en six étapes

équipes
interaction budget temps

Équipe chargée de la mise en œuvre

Le présent guide propose que l'équipe chargée de la mise en œuvre soit formée d'un point focal de pays du PNUD, d'un coordonnateur national du changement climatique et d'un expert en changement climatique. Cette équipe de trois personnes s'est avérée efficace et suffisante dans le cadre du Projet sur les risques climatiques, bien que les besoins puissent varier en fonction des contextes nationaux. Les compétences complémentaires de ces trois personnes permettent que l'exercice d'évaluation et d'intégration des changements climatiques soit mené à bien du point de vue technique et administratif. La qualité de l'équipe chargée de la mise en œuvre déterminera la qualité du résultat.

Le coordonnateur national du changement climatique devrait être de préférence un ressortissant du pays où le processus d'intégration est mis en œuvre et posséder une certaine expérience dans le domaine du changement climatique. Il/elle doit avoir une solide expérience dans la mise en œuvre de projets et l'organisation d'ateliers et doit être autonome et motivé. Un spécimen de termes de référence pour le recrutement du coordonnateur national figure à l'annexe 1.

L'expert en changement climatique devrait posséder pour sa part d'une vaste expérience dans l'évaluation des risques liés au changement climatique. Il/elle doit maîtriser la science du changement climatique, avoir d'excellentes aptitudes analytiques et rédactionnelles, être capable de prendre en considération les incertitudes des projections climatiques, et intégrer les connaissances de l'interaction entre l'environnement, la société, l'économie, la politique, et d'autres disciplines. Une expérience préalable dans le pays est un atout. Un spécimen des termes de référence pour le recrutement de l'expert figure à l'annexe 2.

Les deux personnes susmentionnées doivent être d'un niveau suffisant pour interagir avec une large gamme de parties prenantes – aussi bien le personnel technique, que les autorités gouvernementales de haut niveau et les représentants

de l'ONU - à la fois dans le cadre de réunions en tête-à-tête et en tant que formateur /communicateur dans le cadre d'ateliers.

Si ces compétences ne sont pas disponibles en interne, on pourra les trouver auprès de consultants nationaux et internationaux. Une liste restreinte d'experts a été constituée à la suite du Projet sur les risques climatiques. Vous êtes priés de prendre contact avec le Groupe environnement et énergie du PNUD pour obtenir des références sur des consultants internationaux expérimentés (marjolaine.cote@undp.org).

Estimations de temps et de budget

Le délai nécessaire pour la mise en œuvre des six étapes décrites ci-dessous dépendra de différents facteurs, notamment de la sélection et de l'accord sur les documents, projets et / ou programmes à évaluer (y compris le cadre de chaque évaluation); de la quantité de documents à évaluer; de la sensibilisation et l'intérêt manifeste des autorités nationales, la disponibilité des sources d'information pertinentes; de la rapidité des procédures de recrutement des consultants; de la disponibilité de l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes; et du temps nécessaire à l'équipe de pays pour obtenir la participation des parties prenantes au sein du gouvernement, qui peut varier considérablement selon les pays.

L'expérience du Projet sur les risques climatiques montre qu'au moins six mois sont nécessaires pour la mise en œuvre des étapes 1 à 5 pour l'évaluation d'un seul document de développement. Un temps supplémentaire doit être prévu si plus d'un document est évalué, ainsi que pour la mise en œuvre de la 6e étape.

Le budget nécessaire peut varier d'un pays à l'autre. Dans le Projet sur les risques climatiques, un budget de 100.000 USD a été alloué à chaque pays, ce qui a amplement suffi pour évaluer deux ou trois documents de développement, organiser un à trois ateliers et recruter un coordonnateur national du changement climatique et un expert en changement climatique. Des ressources supplémentaires étaient disponibles pour la diffusion des connaissances au niveau mondial, l'organisation d'activités, le partage des leçons, la coopération Sud-Sud, les déplacements et un coordonnateur général du projet qui a fourni l'ensemble de l'assurance qualité aux cinq pays.

4. Intégration du changement climatique dans les plans de développement

adaptation
capacité
pas
gérer

Il existe un point commun important entre le développement et l'adaptation au changement climatique en ce sens que les deux visent à réduire les causes profondes de la vulnérabilité. L'intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les activités de développement est une manière de s'engager directement à l'égard de cette question. L'intégration ne vise pas seulement à améliorer la résistance au changement climatique mais également à veiller à la mise en œuvre d'un développement « sans regret » et à éviter des actions maladaptées.

Bien qu'il soit utile d'évaluer les plans, projets et programmes de développement existants afin d'avoir un point de référence à partir duquel travailler, de telles analyses ne sont valables que dans la mesure où les conclusions et les recommandations sont adoptées dans des versions révisées des documents de développement et sont mises en œuvre dans le cadre des activités futures. Cette incorporation ne peut se faire que si les parties prenantes associées à la rédaction, la mise en œuvre et le suivi des documents sélectionnés sont directement impliquées dans le processus d'intégration. De plus, ainsi qu'il est noté dans d'autres publications, l'évaluation des risques climatiques n'est qu'un élément du processus d'intégration des changements climatiques, qui comprend également : i) la sensibilisation, ii) l'identification, la priorisation et la sélection des mesures d'adaptation appropriées, iii) la mise en œuvre, iv) le suivi et l'évaluation (PNUD 2010; IPE 2011).

Tenant compte de cela, le Projet sur les risques climatiques a été développé pour piloter un processus qui non seulement intègre le changement climatique dans les plans de développement des Nations Unies et des gouvernements mais renforce également les capacités nationales à cet effet.

L'approche d'intégration comprend les six étapes suivantes :

- Étape 1 :** Établir le profil climatique du pays;
- Étape 2 :** Préparer un inventaire et un schéma des institutions;
- Étape 3 :** Engager les parties prenantes et sélectionner le document à évaluer pour déterminer les risques et opportunités;
- Étape 4 :** Évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique;
- Étape 5 :** Renforcer les capacités des parties prenantes;
- Étape 6 :** Intégrer le changement climatique dans le document révisé.

Ces étapes sont recommandées pour parvenir à une profonde intégration des changements climatiques dans les politiques, les plans et projets de développement nationaux. Toutefois, chaque pays peut et doit adapter cette approche selon les circonstances nationales.

Chacune de ces étapes est présentée en détail ci-après.

Étape 1 : Établir le profil climatique du pays

Le « profil climatique » d'un pays est un document succinct, facile à comprendre qui contient les informations les plus pertinentes sur les contextes climatiques historiques, actuels et prévus, ainsi que sur les effets potentiels du changement climatique et de la variabilité climatique. L'établissement du profil climatique du pays consiste à identifier et compiler les informations existantes, puis à les résumer dans un document qui servira de guide de référence initial pour des individus qui ne sont pas des experts climatiques.

Le profil climatique devrait néanmoins rester un document technique et de fond. Il devrait donc être préparé par un expert en matière de changement climatique. De plus, identifier, obtenir et accéder à des documents nationaux ou des ensembles de données peut prendre un certain temps, ce qui rend l'appui d'un coordonnateur national du changement climatique utile pour naviguer les canaux d'informations du pays.

Le profil climatique peut ensuite être résumé dans un dépliant qui peut être utilisé comme outil de discussion avec le gouvernement et autres parties prenantes nationales. Ce dépliant est un document utile pour souligner (dans un format facile à lire, sous forme de liste de points clés) les informations climatiques les plus notables, telles que :

- Les effets prévus du changement climatique,
- Les effets socio-économiques prévus,
- Les risques historiques de catastrophes,
- Les populations et principaux secteurs vulnérables,
- Les mesures d'adaptation possibles.

L'Encadré 1 donne des exemples des grandes lignes d'un profil climatique, tirés des projets du Nicaragua et du Malawi. L'Encadré 2 présente certaines ressources disponibles qui peuvent servir de base pour l'établissement du profil climatique.

Étape 1 : Établir le profil climatique du pays

Objectif : Créer un résumé des informations disponibles sur le climat national pour un public qui regroupe des individus qui ne sont pas des experts climatiques.

Responsable : L'expert en changement climatique, avec l'appui du coordonnateur national en changement climatique.

Niveau d'Efforts : 4 à 5 jours pour produire un rapport de 10 à 12 pages.

Tâches requises :

1. Examiner les documents internationaux et nationaux pour recueillir des informations sur le contexte climatique passé, actuel et prévu (voir l'Encadré 2).

2. Rédiger un rapport qui comprend les sections suivantes :

- **Situation générale :** Description des facteurs pertinents tels que la géographie, les saisons et les caractéristiques climatiques actuelles du pays, les variations et les pics de température/précipitations.
- **Tendances historiques :** Les tendances pertinentes en matière d'observations météorologiques ; la fréquence, l'intensité et l'apparition de types de sécheresses, d'inondations, de tempêtes, de phénomènes El Niño / La Niña ; information sur le changement du niveau de la mer. Tendances basées sur des données scientifiques et enrichies par d'autres registres (par exemple, par les souvenirs de personnes âgées, des preuves de changement en raison de modifications des coutumes ou pratiques).
- **Changement climatique futur :** Les changements prévus dans les paramètres pertinents, tels que les précipitations, l'humidité de l'air et du sol, le niveau de la mer, la variabilité climatique, la fréquence et l'intensité des événements extrêmes; incertitude des projections.
- **Impacts potentiels du changement et de la variabilité climatiques :** Les secteurs sensibles et / ou vulnérables (utiles si présentés sous forme de tableau, et lors de la communication d'impacts nationaux spécifiques). Si disponibles, peuvent inclure des mesures d'adaptation potentiellement viables.
- **Mesures d'adaptation** (peuvent déjà être mentionnées dans la littérature).

3. Générer un résumé analytique (pas plus de quatre pages) de l'information et la problématique la plus importante. Peut être utilisé comme un document en soi sous forme de dépliant.

Encadré 1 : Exemples de profils climatiques de pays

Plan du profil climatique du Nicaragua

Le Profil climatique du Nicaragua (Cigarán *et al.* 2009) met l'accent sur la vulnérabilité au changement climatique et sur les effets du changement climatique par secteur d'activités :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none">1. Introduction2. Profil climatique : vulnérabilité et prévisions<ol style="list-style-type: none">2.1 Climat2.2 Prévisions climatiques2.3 Vulnérabilité et effets (zones côtières, agriculture, zones rurales, santé, ressources hydrauliques, écosystèmes, énergie) | <ol style="list-style-type: none">3. Sensibilité du développement au changement climatique<ol style="list-style-type: none">3.1 Emploi3.2 Sécurité alimentaire et pauvreté3.3 Gouvernance et développement durable4. Bibliographie |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Le profil climatique du Nicaragua est disponible sur le site ALM.

Plan du profil climatique du Malawi

L'étude sur le Malawi (Linddal 2009) a suivi le modèle forces motrices-État-impacts-réponses, mettant l'accent sur la relation entre la vulnérabilité et l'adaptation :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none">1. Exposition au changement climatique, sensibilité et vulnérabilité2. Exposition : changement et variabilité climatiques au Malawi<ol style="list-style-type: none">2.1. Climat au Malawi2.2. Tendances, variabilité et risques climatiques2.3. Prévisions et projections climatiques2.4. Résumé des risques climatiques potentiels3. Sensibilité : faire face au changement climatique au Malawi<ol style="list-style-type: none">3.1. Sensibilité des différents secteurs (agriculture, sécurité alimentaire, santé, énergie, pêche, faune, ressources hydrauliques, | <ol style="list-style-type: none">3.2. Programme d'action national d'adaptation3.3. Impact potentiel du changement5.4. Vulnérabilité : Adaptation au changement et à la variabilité climatiques au Malawi<ol style="list-style-type: none">4.1. Modèle forces motrices-État-impacts-réponse à la vulnérabilité et l'adaptation4.2. Réduction des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique4.3. Résumé de la vulnérabilité au changement climatique |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Le profil climatique du Malawi est disponible sur le site ALM.

Encadré 2 : Sources d'informations nationales et internationales

Il est extrêmement important de trouver rapidement la bonne information lors de l'examen des documents. On pourra se reporter à la liste ci-dessous de sources d'information - spécifiques et génériques - qui peuvent être utiles pour caractériser des facteurs à un niveau national ou infranational (par exemple les précipitations) ainsi qu'à un niveau global (par exemple élévation du niveau de la mer). Il est possible qu'un profil climatique ait déjà été établi pour le pays (voir les liens ci-dessous). La communication nationale sera une source d'information clé.

Sources nationales

- Programme d'action national d'adaptation (PANA) présenté à la CCNUCC : http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php.
- Communication nationale présentée à la CCNUCC : http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/items/2979.php.
- Profils climatiques antérieurs établis dans le cadre de rapports nationaux demandés en vertu de projets bilatéraux ou multilatéraux.
- "Rapport(s) sur l'état de l'environnement" du Ministère de l'environnement et/ou rapports sectoriels, ainsi que des informations pertinentes, publiés par d'autres Ministères/Directions générales.
- Rapports météorologiques et/ou rapports établis par des agences/départements géophysiques.

Sources internationales

- Réseau d'apprentissage en matière d'adaptation du PNUD : <http://www.adaptationlearning.net/country-profiles>.
- Profils des changements climatiques par pays établis par le PNUD/L'Université d'Oxford : <http://country-profiles.geog.ox.ac.uk/>.
- Tyndall Center for Climate Change Research : <http://www.tyndall.ac.uk/biblio/technical-reports>.
- GRID ARENDAL (PNUE) : <http://maps.grida.no/>.
- Communiqués de presse sur les nouvelles découvertes scientifiques dans les médias de qualité, par exemple : <http://www.guardian.co.uk/environment/2010/jan/15/sea-level-climate-change>.
- World Bank's Climate Change Knowledge Portal : <http://sdwebx.worldbank.org/climateportal/>.

Idées de travail 1

Quels sont les impacts potentiels du changement et de la variabilité climatiques dans votre pays ?

Quels sont les groupes d'individus et les secteurs susceptibles d'être vulnérables à ces impacts ?

Quelles sont les sources d'informations pertinentes sur le climat que vous examinerez ?



Le changement climatique augmentera l'incidence de la sécheresse, des vagues de sécheresse et de la distribution irrégulière des précipitations au Malawi. Les femmes sont particulièrement vulnérables à ces aléas, car ils ont souvent la charge de la collecte de l'eau et de carburant pour leur ménage. (Référence photographique : Adam Rogers)

Étape 2 : Préparer un inventaire et un schéma institutionnel

L'inventaire et le schéma représentatifs des institutions fournissent un aperçu des institutions et autres parties prenantes engagées dans des activités nationales liées au changement climatique. Il s'agit d'une source d'informations précieuse pour l'équipe chargée du processus d'intégration, ainsi que pour un public plus large au niveau national (tels que l'équipe de pays des Nations Unies, les représentants du gouvernement, les représentants d'autres organisations internationales et les parties prenantes nationales). Le document doit partir du principe que le lecteur est déjà familiarisé avec les institutions et les parties prenantes concernées.

Plus que de simplement déterminer ou décrire les principales structures institutionnelles impliquées dans la lutte contre le changement climatique, la carte institutionnelle doit fournir une évaluation critique de la façon dont les problèmes du changement climatique sont coordonnés entre les organismes gouvernementaux et avec les autres parties prenantes. Elle doit mentionner tous les acteurs concernés dans le pays, tels que les gouvernements, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, les ONG et le secteur privé. Comme ce type d'aperçu national est difficile à trouver, une illustration ou une «carte» qui montre les liens et les relations entre les institutions est extrêmement utile.

Le document doit comprendre un bref aperçu des cadres réglementaires et institutionnels pertinents en matière de changement climatique, et présenter la couverture, la taille et la coordination des interventions en matière de changement climatique. Cela renseignera sur la priorité accordée au changement climatique dans le pays. L'identification de lacunes sur les plans technique, institutionnel ou organisationnel devrait, pour bien faire, être suivie de recommandations d'amélioration concrètes et pragmatiques. Des liens vers des sites Web ou d'autres sources d'informations sont également utiles.

Un inventaire des institutions peut être préparé sur la base d'un examen des documents pertinents de politiques, de stratégies et de rapports de recherche nationaux sur le changement climatique. Des rapports spécifiques, tels que le Programme d'action national d'adaptation (PANA) et les communications nationales présentées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), sont de bons points de départ. L'analyse peut ensuite être complétée par des entretiens avec des parties prenantes qui sont en mesure de confirmer, de compléter et / ou de corriger l'examen documentaire.

Des exemples de schéma illustrant l'inventaire des institutions et autres parties prenantes engagées dans la lutte contre le changement climatique au Malawi, au Cap-Vert, et en Colombie figurent à l'Encadré 3. L'Encadré 4 présente les ressources qui permettent de créer ces illustrations.

Étape 2 : Préparer un inventaire et un schéma institutionnel

Objectif : Donner un aperçu des différentes parties prenantes engagées dans la lutte contre le changement climatique au niveau national. L'inventaire ne comprend pas uniquement une description des institutions et de leurs projets, mais mentionne également les liens et la collaboration entre les parties concernées.

Responsable : Le coordonnateur national du changement climatique.

Niveau d'efforts : 4 à 5 jours pour établir un document de 12 à 15 pages.

Tâches requises :

- 1. Examiner** les informations nationales officielles sur les activités liées au changement climatique, disponibles auprès des ministères, des institutions nationales et des parties prenantes engagées dans les processus de développement.
- 2. Convoquer** un entretien avec les principales institutions pour compléter et corroborer les informations.
- 3. Rédiger un rapport qui comprend :**
 - Une **introduction** au changement climatique dans le contexte national.
 - Une **Description** des cadres **institutionnels et réglementaires**, y compris les forces et faiblesses.
 - Une **liste des institutions et une illustration ou "un schéma"** des parties prenantes engagées dans la lutte contre le changement climatique, y compris les institutions nationales (Ministères, comités, associations, etc.), les Nations Unies, les organisations bilatérales et multilatérales, les ONG, et autres entités. Cela devrait décrire le rôle, l'importance et l'influence de chaque partie prenante.
 - Une **description** des projets et programmes de lutte contre le changement climatique, y compris les institutions de mise en œuvre.
 - Une **discussion** sur les capacités institutionnelles, telles que les forces, les lacunes et les opportunités (par exemple l'expertise dans les domaines techniques / en matière de négociation, les lacunes en matière de partage des connaissances, d'équipement, de financement, de recherche et formation, de législation et de mise en œuvre).
 - Une **discussion** sur la coopération entre les institutions et la coordination des interventions, y compris des recommandations concrètes et des points d'entrée efficaces pour améliorer l'intégration des risques et opportunités liés au changement climatique.
 - Des **Remarques d'ordre général** et une **conclusion**.
- 4. Produire un résumé analytique** (même si sous forme de plan, il s'agit d'un élément secondaire utile).

Encadré 4 : Exemple de ressources pour dresser un schéma institutionnel

Typiquement, un inventaire institutionnel sera surtout composé d'une analyse textuelle. Cependant, les projections graphiques sont utiles pour montrer rapidement et facilement les relations entre les institutions et les parties prenantes, les hiérarchies, les classements, et autres ordres d'information. Comme indiqué dans l'Encadré 3, il existe différentes manières d'illustrer les cartes institutionnelles, selon l'approche et le message à transmettre. Ci-après quelques exemples :

- **Suites Office** : Les logiciels généralement disponibles sur la plupart des ordinateurs, qu'ils soient non libres (Microsoft Office – <http://office.microsoft.com>) ou libres (OpenOffice – www.openoffice.org), ont des applications pour la préparation de documents et de présentations. Ils sont dotés de fonctions qui permettent de dessiner des formes et de connecteurs qui peuvent inclure du texte, et proposent des modèles pour la préparation d'organigrammes, de diagrammes et de flux de processus qui permettent d'illustrer la plupart des relations entre les différentes institutions. Les exemples de schéma institutionnel du Cap-Vert et du Malawi, qui figurent à l'Encadré 3 ci-dessus, ont été créés en utilisant ces logiciels simples.
- **Analyse des réseaux sociaux** : Pour une cartographie plus complexe des différents entités et décideurs, le logiciel UCINET (www.analytictech.com/ucinet/) peut être approprié. Ce logiciel a été utilisé pour produire l'exemple du schéma institutionnel en Colombie qui figure à l'Encadré 3. En plus de télécharger et d'installer ce logiciel non libre, il faudra un certain temps pour apprendre à l'utiliser correctement.
- **Processeurs visuels spécialisés** : Des logiciels tels que CorelDraw (www.corel.com), Smartdraw (www.smartdraw.com) et Adobe InDesign (www.adobe.com) peuvent être très utiles pour créer des visuels ou des organigrammes. Bien qu'ils disposent d'une vaste gamme d'applications, ces logiciels proposent des modèles d'arbres de décision, d'organigrammes, de diagrammes et de diagrammes de causes et effets, qui peuvent tous être appropriés selon l'utilité désirée. Ces logiciels non libres ont parfois des versions limitées dans le temps ou avec des fonctionnalités restreintes qui peuvent être téléchargées et utilisées gratuitement.
- **Cartographie des liens entre les idées** : The Brain (www.thebrain.com/) est un logiciel qui peut être téléchargé gratuitement qui aide à organiser et créer des liens entre les idées.

Il est important d'être d'abord clair sur l'objectif de la représentation visuelle de votre carte institutionnelle, puis de déterminer si un logiciel déjà disponible permet de le réaliser facilement, si non, de chercher d'autres logiciels le cas échéant.

Idées de travail 2

Quelle est l'institution engagée dans la lutte contre le changement climatique dans votre pays ? Quelles autres organisations apportent également un appui important (existant ou potentiel) ?

Quelles capacités peuvent être renforcées au sein de ces institutions ?

Quels sont les exemples réussis de collaboration entre des institutions ? Comment la coordination et la collaboration peuvent-elles être améliorées ?

Étape 3 : Engager les parties prenantes et sélectionner le document pour l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique

Conformément à la politique du PNUD sur l'intégration du changement climatique dans l'aide au développement, les stratégies telles que le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le programme « Unis dans l'action » de l'ONU, et les bilans communs de pays sont des documents cibles évidents pour l'évaluation des risques climatiques qui peuvent affecter la trajectoire de développement d'un pays. De même, il existe un certain nombre de stratégies et de plans nationaux de développement équivalents qui peuvent être évalués au niveau du gouvernement.

L'exercice peut aussi se concentrer sur les processus, les politiques, les cadres, les projets, les budgets, et tout autre document de programmes. L'identification d'un sujet adéquat pour l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique joue un rôle important dans la réussite de l'analyse et de l'exercice d'intégration dans son ensemble. Un processus de consultation avec les décideurs et le personnel technique des différentes entités gouvernementales et organismes de l'ONU devraient guider le processus de sélection, en tenant compte d'une liste de facteurs (voir l'Encadré rouge de l'Étape 3).

Un facteur crucial dans la sélection devrait être la vie ou le cycle du document. Les parties prenantes devraient envisager dès le début comment et quand les résultats de l'évaluation des risques climatiques pourraient être pris en compte dans une version révisée. La même chose est vraie pour le cycle associé à «l'auteur» du document, qu'il s'agisse d'une institution ou d'un groupe d'organisations.

La quantité de documents sélectionnés pour l'évaluation des risques climatiques aura un impact sur la profondeur de ces évaluations (en supposant le même budget et les mêmes délais). Dans le Projet sur les risques climatiques, la Colombie a choisi d'analyser 12 documents sur le développement; par conséquent, les évaluations ont plutôt fourni un aperçu des risques et des opportunités pour chaque document, par opposition aux rapports détaillés, activité par activité, produits quand un seul ou deux documents ont été examinés dans d'autres pays pilotes.

L'Encadré 5 décrit les processus suivis au Cap-Vert et au Salvador pour identifier les stratégies de développement et les documents de programmes appropriés. L'Encadré 6 montre le large éventail de documents qui peuvent être sélectionnés pour l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique.

Étape 3 : Engager les parties prenantes et sélectionner le document pour l'évaluation climatique

Objectif : Identifier le(s) document(s) de développement les plus appropriés pour une évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique.

Responsable : Le point focal au sein du PNUD en collaboration avec l'équipe chargée de la mise en œuvre et si nécessaire, avec les décideurs nationaux.

Effort : Étroitement lié au contexte national.

Tâches requises :

1. Organiser une réunion avec les parties prenantes nationales et des Nations Unies pour la sélection des deux ou trois principaux documents de développement nationaux ou des Nationaux Unies qui pourraient faire l'objet de l'évaluation, en fonction des facteurs suivants :
 - Leur pertinence par rapport aux processus de développement national ou local et leur priorité dans ces processus.
 - La sensibilité des activités prévues dans le document aux risques climatiques, la vulnérabilité de la population exposée aux risques climatiques (dans certains cas, seuls certaines parties d'un document peuvent être pertinentes).
 - L'engagement de l'institution responsable du(des) document(s) à participer au processus d'évaluation et d'intégration.
 - L'opportunité et la possibilité d'influencer le document et le processus de mise en œuvre (idéalement les recommandations du processus d'évaluation sont prises en compte dans la révision / finalisation du document).
 - L'engagement de deux ou trois principales entités à s'impliquer dans la préparation du document, afin d'assurer la capacité systémique d'évaluer et d'intégrer les risques climatiques.
2. L'expert en matière de risques climatiques examine le document, suggère un calendrier et un processus pour l'évaluation du document et l'obtention d'informations de l'institution, et, le cas échéant, pour l'intégration du changement climatique dans un document révisé.

Encadré 5 : Sélection de l'objet de l'évaluation du climat au Cap-Vert et au Salvador

Au **Cap Vert**, le point focal au sein du PNUD a consulté les représentants d'une variété des Ministères pour sélectionner un document approprié pour évaluation. Sur la base des considérations suivantes, le *Document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2008* (DSCRPII) a été identifié comme étant le document de développement national le plus pertinent :

- Le DSCRPII a abordé les secteurs identifiés comme vulnérables dans la Communication nationale du Cap-Vert présentée à la CCNUCC, à savoir l'eau, les forêts, les zones côtières, l'agriculture et l'élevage.
- Le DSCRPII devait être révisé dans les années à venir pour s'adapter aux nouvelles priorités du gouvernement. Cela a donné l'occasion d'influencer le contenu du prochain DSCRPII, et par conséquent garantir l'intégration des considérations liées au changement climatique.
- Les autorités nationales qui ont participé à l'élaboration du DSCRPII étaient sensibles à la nécessité d'intégrer le changement climatique et étaient disponibles pour s'engager auprès de l'équipe chargée de la mise en œuvre.
- Le DSCRPII est le principal document opérationnel au niveau national. Développé par le gouvernement selon un processus participatif, il est ensuite discuté avec les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux et oriente les futurs programmes indicatifs de coopération.

Étant donné l'ampleur du document, l'équipe chargée de la mise en œuvre a identifié les secteurs suivants du DSCRPII à évaluer, en raison de leur sensibilité particulière aux changements climatiques : le tourisme et le secteur tertiaire, le développement rural intégré, l'urbanisation et la rénovation urbaine, les transports routiers et maritimes, l'énergie, et la gestion intégrée des ressources en eau.

Au **Salvador**, l'équipe chargée de la mise en œuvre a utilisé l'illustration de son inventaire institutionnel pour identifier une liste initiale d'institutions potentielles qui pourraient devenir des partenaires dans le Projet sur les risques climatiques. L'équipe a ensuite organisé un atelier et a invité le personnel technique et des décideurs de 16 de ces institutions. Au cours d'une session, les participants ont été invités à proposer des institutions et des documents qui pourraient être soumis à une évaluation des risques climatiques, et à classer leurs suggestions en fonction des critères énumérés à l'Encadré de la 3ème Étape.

L'équipe de mise en œuvre a ensuite compilé l'information et a rapidement décidé que l'agence gouvernementale de l'environnement *Fondo de la Iniciativa para las Americas, El Salvador* (FIAES) serait le partenaire idéal, ayant déjà démontré un vif intérêt pour le sujet et étant doté d'un Directeur Exécutif engagé. Le FIAES et l'équipe chargée de la mise en œuvre ont convenu que le document qui énonce les règles d'admissibilité au financement avait le plus grand potentiel d'influencer un large éventail de projets mis en œuvre au Salvador.

Idées de travail 3

Pour commencer le processus de sélection, dressez une liste des documents potentiels qui pourraient être pertinents pour une évaluation du risque climatique. Avec cette liste initiale en main, examinez les facteurs qui figurent à l'Encadré de la 3e Étape à la page précédente pour la réduire à une taille gérable. Cette liste devra ensuite être discutée avec les parties prenantes au sein de l'ONU et du gouvernement.

Documents potentiels	Importance relative par rapport au développement national	Dernière date de publication	Date prévue de révision

**Voir l'Encadré 6 pour des idées sur les types de documents qui pourraient s'avérer pertinents.*

Quelles sont les institutions qui constituent déjà de bons candidats pour s'engager et soutenir cet exercice?

Encadré 6 : Exemples de documents évalués afin de déterminer les risques et opportunités liés au changement climatique

Outre l'évaluation du **PNUAD**, les pays pilotes engagés dans le Projet sur les risques climatiques ont évalué un large éventail de politiques, plans et projets. Les rapports d'évaluation ainsi que d'autres documents connexes peuvent être consultés sur le site ALM.

Cap-Vert :

- Le « document de stratégie sur la croissance et la réduction de la pauvreté » (DSCRPII), axé sur 10 secteurs prioritaires.

Colombie :

- Le projet « Objectifs locaux du Millénaire pour le Développement » (PNUD)
- Le projet « Renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Colombie » (FAO)
- Le projet « Stratégie territoriale pour le développement et la paix – ArtRedes » (PNUD)
- Le projet « Renforcement des capacités pour les projets de développement alternatif dans le cadre de programmes durables régionaux en Colombie » (ONUDD)
- Le projet « Renforcement des capacités en matière de développement territorial et de stratégie pour un environnement sain » (OMS / OPS)
- « Objectif et stratégies pour la réalisation des OMD en Colombie »
- Politique nationale sur le réseau de protection sociale contre l'extrême pauvreté
- Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSAN)
- Lignes directrices pour l'élaboration d'une politique de santé environnementale globale, avec un accent placé sur les composantes qualité de l'air, qualité de l'eau et sécurité chimique
- Plan de développement pour le département de Cauca
- Plan de développement pour la ville de Bogota

Salvador :

- Programme intersectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Salvador (ISAN)
- Les règles d'admissibilité au financement du *Fondo de la Iniciativa para las Américas, El Salvador* (FIAES).

Malawi :

- L'Approche globale du secteur agricole (ASWAp)
- La Stratégie de croissance et de développement du Malawi (MGDS).

Nicaragua :

- Le Plan national pour le développement humain (axé sur cinq secteurs).



L'évaluation du projet de la FAO sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle en Colombie a souligné la vulnérabilité des petits agriculteurs aux risques climatiques. (Référence photographique : Piedad Martin)

Étape 4 : Évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique

De nombreuses méthodes et outils existent pour évaluer les risques climatiques dans les processus de développement. La plupart sont propres à chaque organisme et spécialisés en termes de public, de portée et d'objectif. Il s'agit de choisir la méthode la plus appropriée en fonction du document sélectionné, et de l'objectif².

Dans le Projet sur les risques climatiques, le PNUD a appliqué son projet de lignes directrices intitulé Normes de qualité pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la programmation du développement (2009) (les « Normes de qualité du PNUD »). L'outil fournit une approche globale d'analyse qui peut être appliquée aux documents de stratégie, aux programmes, aux plans et politiques ou projets, qu'ils existent déjà ou qu'ils soient en cours de développement. Par ailleurs, ces normes sont applicables à l'échelle nationale, régionale ou locale et peuvent être utilisées par le personnel des Nations Unies et du PNUD, par les autorités nationales ou par d'autres partenaires au développement.

A l'aide d'une liste de questions, les Normes de qualité du PNUD aident l'utilisateur à identifier les risques climatiques, les risques de maladaptation, les possibilités et les mesures d'adaptation en vue d'une bonne intégration des considérations liées au changement climatique. La méthode se base sur les quatre principes ou normes de qualité suivantes³:

1. Identification des risques climatiques dans les programmes et projets

Les composantes des programmes et des projets sont évaluées pour déterminer si leur viabilité ou leur durabilité à long terme est menacée par le changement climatique. Cela implique l'identification des composantes qui sont sensibles ou vulnérables aux manifestations actuelles ou prévues du changement

² L'étude *Screening Tools and Guidelines to Support the Mainstreaming of Climate Change Adaptation into Development Assistance – A Stocktaking Report* (2010) de Olhoff et Schaer offre un bon résumé et analyse les principaux outils disponibles.

³ Les Normes de qualité du PNUD sont en cours de révision à la lumière de l'expérience du Projet sur les risques climatiques. La version révisée sera publiée en 2012.

climatique (par exemple aux changements dans les événements extrêmes, ou aux changements à plus long terme dans les conditions moyennes climatiques ou environnementales).

2. Identification des risques qui pourraient conduire à une maladaptation

Des augmentations involontaires et imprévues de la vulnérabilité peuvent découler d'activités de projets qui ne prennent pas en compte le changement des conditions climatiques. Les composantes des programmes et des projets sont évaluées à la lumière de leur possibilité d'augmenter à long terme la vulnérabilité de l'environnement ou de la société au changement climatique. Cela pourrait nécessiter une évaluation croisée entre les secteurs, pour identifier des activités contradictoires.

3. Identification des opportunités d'adaptation

Les opportunités d'adaptation peuvent comprendre des points d'entrée pour : i) faciliter l'adaptation grâce à des synergies avec des initiatives existantes ou prévues, ii) combiner l'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et l'adaptation, iii) offrir des avantages supplémentaires en matière de développement, ou iv) exploiter les changements potentiellement bénéfiques des conditions climatiques ou environnementales.

4. Évaluation et intégration des mesures d'adaptation potentielles

Les développeurs et gestionnaires de programmes et de projets traduisent les possibilités d'adaptation identifiées dans des changements qui peuvent être apportés à un programme ou projet. Ces mesures peuvent inclure la réévaluation des objectifs du programme ou du projet et des résultats escomptés, des changements dans les réalisations et les activités, ou dans les recommandations de politique. Les mesures d'adaptation sont évaluées et les priorités déterminées en fonction de la faisabilité, de l'efficacité et de l'acceptabilité, puis sont intégrées dans le programme ou projet.

Les résultats de l'évaluation des risques climatiques sont présentés dans un rapport qui souligne les idées et recommandations concrètes et viables de mesures pour accroître l'adaptation et éviter une maladaptation. Plus les recommandations sont pratiques (y compris, si possible, une indication des coûts), plus elles sont susceptibles d'être clairement comprises et intégrées de manière efficace.

Les Encadrés 7 à 9 donnent des exemples de matrices de résultats du Projet sur les risques climatiques. Ce format est utile pour enregistrer l'analyse et comme outil de communication pour les décideurs et le personnel technique.

Une attention particulière devrait être accordée à l'analyse de la maladaptation. L'évaluation du risque climatique peut en effet identifier des activités ou des objectifs qui pourraient être incompatibles avec l'adaptation ou sembler ne pas être viables à la lumière des scénarios climatiques futurs. Par exemple, les objectifs de politique qui prévoient d'augmenter de manière significative les installations touristiques dans un lieu qui nécessite un captage d'eau souterraine peuvent être incompatibles avec d'autres objectifs de promotion de l'irrigation pour atteindre l'autosuffisance agricole dans le cadre d'un scénario climatique futur qui indique moins de pluie, moins d'humidité et des températures plus chaudes. Bien que la conclusion puisse paraître simple, il pourrait y avoir une résistance à un niveau politique à accepter des choix difficiles.

Par ailleurs, l'équipe chargée de la mise en œuvre et les parties prenantes doivent être conscientes que les actions ou les politiques qui permettraient de réduire la vulnérabilité ou d'augmenter la capacité d'adaptation au changement climatique pourraient ne pas être conformes aux objectifs politiques ou stratégiques sous-jacents. Les mesures d'adaptation identifiées, les recommandations fournies et la hiérarchisation de certaines mesures ou actions pourraient avoir des implications politiques. Par exemple, une recommandation peut conseiller de réduire ou d'arrêter une activité économique donnée, ce qui peut aller à l'encontre d'une politique ou d'un objectif du gouvernement. Bien que les avantages à moyen et long terme soient envisagés, ils peuvent être incompatibles avec le besoin de résultats immédiats des cycles politiques.

Étape 4 : Évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique

Objectif : Entreprendre une analyse des risques du plan, de la stratégie, de la politique ou du programme de l'équipe de pays des Nations Unies ou du gouvernement.

Responsable : L'expert en changement climatique.

Effort : 10 à 20 jours par document*.

Tâches requises :

1. Évaluer chaque composante du document sélectionné pour identifier les risques liés au changement climatique, en utilisant le cas échéant les Normes de qualité du PNUD. Dans sa forme la plus élémentaire, le rapport d'évaluation devrait comprendre les points suivants :
 - Comment et où les risques et les opportunités sont déjà intégrés dans le document, et proposer des améliorations, si nécessaire.
 - Les risques de maladaptation.
 - Les opportunités d'adaptation.
 - Les mesures d'adaptation ou les points d'entrée pour mieux gérer les risques et opportunités liés au changement climatique et un ensemble d'actions prioritaires à mettre en œuvre par l'entité nationale.
2. Obtenir des retours d'information des parties prenantes engagées dans le document, sur le projet de conclusions, éventuellement lors d'un atelier de renforcement des capacités et de sensibilisation.
3. Affiner les résultats en fonction de ces observations et finaliser un rapport.

Plan du rapport sur les risques et opportunités liés au changement climatique :

Étant donné que ce rapport doit être largement partagé avec les parties prenantes, il est utile d'inclure les sections suivantes :

- Un résumé analytique
- La justification et le contexte de l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique, y compris les raisons du choix de l'objet de l'analyse
- L'approche méthodologique (y compris une introduction aux Normes de qualité du PNUD)
- Les résultats de l'évaluation des risques climatiques
- Les recommandations et l'identification des actions prioritaires
- Les conclusions
- Les références / acronymes / annexes

* L'effort de travail sera plus important lors de la première évaluation des risques climatiques et sera moins important lors des évaluations suivantes. Le temps nécessaire dépendra aussi de la portée du document sélectionné.

Encadré 7 : Exemple de résultats d'évaluations des risques climatiques : l'Approche globale du secteur agricole (ASWAp) du Malawi

Ci-après l'exemple de l'évaluation des risques climatiques de l'Approche globale du secteur agricole du Malawi (Linddal 2009) centrée sur «la sécurité alimentaire». L'équipe chargée de la mise en œuvre a utilisé une matrice simple pour souligner les risques et les opportunités pour chaque composante.

Composantes	Risques climatiques	Opportunités d'adaptation
1.1 <i>Autosuffisance en maïs grâce à une hausse de la productivité du maïs et une baisse des pertes après récolte</i>	Conséquence directe de la quantité et de la répartition des pluies sur la production de maïs. Risque de maladaptation si la question de la concentration sur une culture unique n'est pas traitée.	Augmentation de la sécurité alimentaire à travers : la promotion de la diversification des cultures; des variétés tolérantes à la sécheresse; une variation génétique; des alertes précoces associées au climat et aux pestes; et la collecte de données.
1.2 <i>Diversification de la production alimentaire et diversification de l'alimentation pour améliorer la nutrition au niveau des ménages avec un accent sur les cultures, l'élevage et la pêche</i>	Risques potentiels directs sur toute la production agricole, liés à des phénomènes météorologiques extrêmes.	Augmentation de la sécurité alimentaire et répartition des risques sur les cultures grâce à une diversification.
1.3 <i>Gestion des risques pour la stabilité alimentaire au niveau national</i>	Risque lié à la sécheresse et à la faible disponibilité de la nourriture (production et distribution).	Gestion des risques qui comprend : la variabilité climatique et le changement climatique; amélioration de la sécurité alimentaire; couverture des risques climatiques (qui a été tentée par une police d'assurance climatique au Malawi mais qui a échoué jusqu'à présent).

Mesures d'adaptation de l'Approche globale du secteur agricole du Malawi (ASWAp) :

- **Élaborer des scénarios de projection de changement climatique** pour le secteur agricole au Malawi, après avoir systématiquement recueilli des informations sur la variabilité climatique actuelle. Cela peut améliorer la sensibilisation sur les liens entre la variabilité du climat et la production agricole.
- **Appuyer la recherche sur les facteurs de vulnérabilité au changement climatique**, ce qui peut améliorer le processus décisionnel aussi bien au niveau des ménages qu'au niveau national, notamment en ce qui concerne leur besoin potentiel et leur capacité à prendre des mesures d'adaptation.
- **Évaluer le changement climatique ainsi que les autres causes de stress** en vue de dresser une carte de la vulnérabilité au changement climatique. Les impacts du changement climatique associés à des pratiques non-durables d'utilisation des terres et à des régions à forte prévalence du VIH / sida parmi la population peuvent s'accumuler et nuire aux objectifs de l'ASWAp. Un tel exercice de cartographie accentuerait le rôle du changement climatique comme amplificateur de risque et pourraient aider à l'identification des mesures d'adaptation pertinentes.
- **Encourager le renforcement des capacités** pour l'intégration de la gestion du risque et l'adaptation au changement climatique dans les programmes de développement.
- **Explorer les possibilités d'obtention de sources supplémentaires de fonds pour l'adaptation climatique.** Bien que presque la moitié du financement de l'ASWAp soit sécurisé, il n'y a aucune mention de moyens supplémentaires de financement, bien qu'un tel intérêt ait déjà été exprimé par la communauté des donateurs (par exemple, la Banque africaine de développement).
- **Les systèmes de soutien d'alerte précoce** pourraient être appropriés pour le secteur agricole. Cela comprend non seulement le développement de prévisions saisonnières continues (notamment des précipitations), mais aussi un système d'alerte précoce localisé pour la météo et les pestes influencés par les changements climatiques. Certaines alertes précoces et collectes de données pourraient impliquer la participation de communautés, comme par exemple, les écoles de terrains pour les agriculteurs.

Encadré 8 : Exemple de résultats d'évaluation des risques climatiques : le DSCR-II du Cap-Vert

L'analyse du risque climatique du secteur du tourisme dans le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté-II (DSCR-II) du Cap-Vert (Santos 2010) fournit également des informations détaillées sur les types de risques et d'opportunités liés au changement climatique. Comme dans les autres cas, les critères d'évaluations ont été sélectionnés à partir de la liste de questions suggérées dans les Normes de qualité du PNUD. Au Cap-Vert, le tourisme est, et devrait rester, le principal moteur de l'économie. Le défi du Cap-Vert est d'augmenter la compétitivité internationale de son tourisme en encourageant le développement d'un tourisme intégré de haut calibre.

Risques lié au changement climatique	Opportunités d'adaptation
<p>Opportunités d'adaptation</p> <p>La zone côtière est la zone privilégiée pour le développement touristique bien que très exposée aux impacts du changement climatique. Le DSCR-II reconnaît que la croissance du tourisme pose des défis en termes d'infrastructure pour l'approvisionnement en eau et en énergie et pour l'assainissement, mais ne fait pas référence aux impacts du changement climatique.</p> <p>Le DSCR-II signale les avantages économiques des développements touristiques à grande échelle qui offrent des services groupés à des clients qui disposent d'un bon pouvoir d'achat. Toutefois, la perspective de nouvelles installations récréatives telles que des cours de golf peuvent exacerber les ressources et provoquer des conflits avec d'autres utilisateurs potentiels.</p>	<p>Viabilité</p> <p>L'objectif fixé par le DSCR-II en termes de nombre de touristes entrant au Cap-Vert en 2011 est de 460.000. Cela représente une croissance de 31 % sur 4 ans et de 217 % depuis l'an 2000. Maintenir ce niveau de croissance du nombre de touristes parallèlement à l'augmentation de l'utilisation des ressources (énergie et eau) nécessite la priorisation des ressources de ce secteur par rapport à d'autres. L'augmentation ciblée des investissements du secteur touristique (20 % par an entre 2008 et 2011) peut, sur le long terme, ne pas augmenter et améliorer les développements touristiques, mais plutôt refléter une augmentation des coûts de réparation, de maintenance et d'adaptation pour ce secteur économique.</p> <p>Les objectifs de croissance à long terme du secteur du tourisme peuvent être réalisés de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réviser et appliquer strictement les règlements d'urbanisme, afin d'augmenter les reculs par rapport à la côte et interdire le développement dans les zones à haut risque. - Dissuader le développement touristique à forte consommation de ressources. - Exiger des technologies rentables pour une efficacité en matière de consommation d'eau et d'énergie.
<p>Aléas climatiques</p> <p>Parmi les aléas climatiques qui affectent le tourisme côtier, les tempêtes tropicales et la fréquence accrue d'événements météorologiques extrêmes tels que des crues brutales et des pluies torrentielles, qui peuvent causer une érosion sérieuse du substrat.</p> <p>A plus ou moins long terme, l'on prévoit une hausse du niveau de la mer, des marées hautes extrêmes et une sévérité accrue de l'action des vagues.</p>	<p>Réduire la vulnérabilité</p> <p>Infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les permis d'urbanisme prennent en considération la sensibilité au climat et les risques climatiques potentiels. Par exemple, éviter de construire dans les terres basses des bandes côtières et veiller à ce que les immeubles soient capables de supporter des événements météorologiques plus intenses et plus fréquents. - Réduire les besoins en ressources grâce à des mesures d'efficacité liées à l'eau et l'énergie (par exemple, réutilisation des « eaux grises » pour les besoins en eau non potable). <p>Activités / Comportement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des activités touristiques qui tirent parti des ressources disponibles localement (par exemple, visites, culture, sports aquatiques) par opposition à des activités comme le golf qui nécessitent l'utilisation excessive de ressources peu disponibles (eau, combustibles, engrais, pesticides), ce qui peut rendre le secteur non compétitif par rapport à d'autres régions plus adaptées. - Sensibiliser les touristes sur les bonnes pratiques pour économiser l'eau et l'énergie, tout en appréciant les installations du Cap-Vert.
<p>Risques</p> <p>L'infrastructure touristique, dans les basses régions côtières en particulier, risque d'être progressivement endommagée par l'érosion des berges et l'élévation du niveau des mers. Les événements extrêmes peuvent causer des dommages aux routes d'accès, aux immeubles, aux équipements et aménagements. Les impacts climatiques apportent divers risques indirects au tourisme, tels que des travaux fréquents de maintenance et de réparation des immeubles, des ports et autres installations de loisirs, et des hausses de prix de l'énergie et de l'eau. Les primes d'assurance accuseront probablement une hausse.</p>	<p>Eviter la maladaptation</p> <p>La mise en œuvre des mesures identifiées ci-dessus n'est pas de nature à créer des « perdants ». Au contraire, orienter les activités touristiques vers des ressources abondantes au niveau local ou régional est susceptible de créer une valeur ajoutée économique, en stimulant les secteurs d'approvisionnement en aval (par exemple, offre culturelle, sports aquatiques, restauration).</p>

Encadré 9 : Exemple de résultats d'évaluation des risques climatiques : le PNUAD d'El Salvador

La section « Amélioration des services sociaux de base » du PNUAD 2007-2011 du Salvador a été évaluée en fonction de sept questions (Gutierrez et Cigarán 2009).

Risques liés au changement climatique

1. Les effets du changement climatique (CC) sont-ils explicitement signalés dans les Résultats escomptés du PNUAD ?

Le document ne mentionne pas les risques climatiques, le CC ou les événements extrêmes.

2. Quels sont les risques du CC qui sont pertinents pour la réalisation du Résultat escompté ?

Les menaces du CC comprennent les variations de température, l'augmentation de l'intensité et / ou de la fréquence des événements climatiques extrêmes et en général le stress climatique. Ces événements climatiques vont aggraver les cas de maladies (paludisme, diarrhée et fièvre dengue) avec des conséquences importantes sur la croissance économique, le développement social et la sécurité. De même, le CC affectera de manière négative les moyens de subsistance des populations les plus défavorisées en termes de santé, d'accès à l'eau, de logement et d'infrastructure.

3. Existe-t-il des risques de maladaptation ?

Oui, si la construction d'une infrastructure destinée à fournir des services de base est vulnérable à la variabilité du climat et au CC, ou si la vulnérabilité au CC augmente intégralement (par exemple, quand les gens occupent des zones à risque, tels que des rives avec des niveaux fluctuants de débit et d'eau).

Medidas de adaptación y oportunidades

4. Quelles modifications peuvent-elles être apportées pour atteindre le Résultat escompté ? Quelles mesures d'adaptation pourraient aider à réduire la vulnérabilité au CC ?

- Les menaces causées par le CC devraient être intégrées dans le concept de vulnérabilité.
- Donner la priorité à des mesures de prévention et de gestion des risques climatiques pour les groupes très vulnérables.
- Renforcer les capacités et sensibiliser les représentants nationaux et locaux qui travaillent sur la fourniture de services sociaux de base.
- Fournir des ressources supplémentaires aux systèmes de santé, améliorer la surveillance et le contrôle des maladies aggravées par le CC, et améliorer l'infrastructure hospitalière pour accueillir un nombre croissant de cas d'urgence résultant d'événements climatiques extrêmes.

5. Les mesures seront-elles bénéfiques, indépendamment du CC ? (« sans regret »)

Oui, car en général, ces activités sont celles qui favorisent le développement durable.

6. Existe-t-il des opportunités pour encourager l'adaptation au CC ? (des opportunités qui sont une conséquence directe du CC, des synergies avec d'autres projets, des liens avec l'atténuation)

Des opportunités et synergies possibles existent au sein du *Fondo de Inversión Social para el Desarrollo Local*. En outre, la zone côtière de Bajo Lempa - fréquemment touchée par des raz de marée, des inondations et des ouragans - fait l'objet de divers projets sociaux ayant trait à la gestion des risques et au développement des systèmes d'alerte précoce.

7. Quelles sont les mesures d'adaptation prioritaires ?

Intégrer le thème des menaces du CC dans le concept de vulnérabilité et déterminer les groupes et les communautés les plus vulnérables. Le CC doit être une grande priorité dans l'agenda national.

Idées de travail 4

Utilisez la matrice suivante pour évaluer les risques et les opportunités liés au changement climatique dans votre document de développement sélectionné :

Composantes du programme	Risques du changement climatique	Opportunités d'adaptation

Étape 5 : Renforcer les capacités des parties prenantes

Dans le cadre du Projet sur les risques climatiques, l'engagement des parties prenantes différerait selon les pays. En général, il a été réalisé grâce à des ateliers et des consultations ciblées, individuelles. Cette section est axée sur l'organisation d'ateliers, les consultations étant une partie intégrante de chaque étape du processus d'intégration.

L'atelier est un événement de projet important étant donné qu'il offre la possibilité d'informer les parties prenantes sur la question du changement climatique, ses impacts et opportunités d'adaptation, tout en recevant de précieux commentaires des participants. Dans le même temps, il renforce également la coopération entre les institutions, qui est essentielle pour un processus décisionnel efficace sur le changement climatique. L'événement peut remplir les objectifs suivants :

- Améliorer la compréhension des participants sur les concepts du changement climatique et les scénarios spécifiques du pays.
- Présenter les résultats sommaires du profil climatique du pays.
- Présenter la méthode d'évaluation des risques climatiques.
- Partager et valider les projets de résultats de l'évaluation des risques climatiques.
- Renforcer les capacités des participants à identifier les risques et les opportunités liés au changement climatique, ainsi que les mesures d'adaptation.
- Sensibiliser les parties prenantes au sein de l'autorité nationale sur l'importance d'intégrer le changement climatique dans les processus de développement.
- Encourager la collaboration entre les institutions à travers l'échange d'outils, de données et d'expérience.
- Identifier d'autres documents, projets et programmes qui sont soumis à une évaluation des risques climatiques, et les déterminer comme prioritaires.

L'ordre du jour précis devrait être établi en collaboration avec les principales parties prenantes, afin de refléter le contexte national ainsi que les objectifs convenus du partenariat, de sorte qu'il puisse être un catalyseur pour l'établissement des priorités nationales et l'intégration du changement climatique. L'ordre du jour devrait également prendre en considération la durée de l'événement et le niveau de participation (plus large et généralisé, ou plus ciblé et plus technique).

Les sessions axées spécifiquement sur des exercices « pratiques » sont toujours très bien reçues dans les ateliers. Dans ces sessions, les participants discutent en groupes des principaux concepts du changement climatique et se penchent sur des études de cas afin d'évaluer les événements prévus de changement climatique, les risques pour les moyens de subsistance et les mesures d'adaptation dans une communauté déterminée. Ces exercices favorisent une réelle compréhension du matériel présenté et permettent aux participants d'échanger et de réfléchir sur leurs propres expériences. Pour un exemple d'un tel exercice, voir la page du projet du Malawi sur le site internet du Mécanisme d'apprentissage pour l'adaptation au changement climatique.

L'Encadré 10 décrit la série d'ateliers organisés à la fin du projet en Colombie. L'Encadré 11 donne un exemple d'un atelier d'un jour et demi, qui a eu lieu au Cap-Vert.

Étape 5 : Renforcer les capacités des parties prenantes

Objectif Organiser un atelier pour renforcer les capacités des parties prenantes pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au changement climatique.

Responsable : Le coordonnateur national du changement climatique, avec l'aide de l'équipe chargée de la mise en œuvre et la participation des institutions nationales.

Durée de l'atelier : 1 à 2 jours.

Tâches requises :

1. Obtenir la participation des principales institutions nationales.
2. Envisager de procéder à une évaluation des besoins en matière de capacités dès le début du processus en vue d'identifier les lacunes, de fixer un repère pour le suivi et l'évaluation futurs et promouvoir l'apprentissage et l'autonomisation des institutions.
3. Établir les objectifs et l'ordre du jour de l'atelier, et identifier les sessions que les institutions nationales peuvent gérer. Ci-après certaines sessions efficaces utilisées dans le Projet sur le risque climatique :
 - a. Introduction aux principaux termes et concepts du changement climatique (voir Chapitre 2).
 - b. Aperçu sur les données climatiques historiques et les projections pour le pays ou la région (le mieux présenté par le personnel technique de l'institution météorologique).
 - c. Un exercice de groupe pour tester la compréhension des concepts de changement climatique. Les participants lisent les données climatiques de base à une étude de cas nationale réelle et sont invités à discuter de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique. Par exemple, des discussions de groupe peuvent se concentrer sur l'identification :
 - Des vulnérabilités préexistantes;
 - Des risques directs et indirects;
 - Des facteurs susceptibles d'augmenter la vulnérabilité;
 - Des groupes de population susceptibles d'être affectés par le changement climatique et la variabilité climatique;
 - Des principaux secteurs particulièrement sensibles au changement climatique;
 - Des facteurs qui déterminent la capacité d'adaptation;
 - Des mesures traditionnelles pour faire face à la variabilité économique;
 - Des contraintes à l'adaptation au changement climatique.
 - d. Organiser un exercice de groupe pour approfondir la compréhension des impacts du changement climatique dans un secteur particulier important pour le pays. Dans les mêmes groupes de discussion mentionnés ci-dessus, les participants ont d'abord lu une partie d'un plan, d'une politique, ou d'un projet de développement national se

rapportant à un secteur hautement prioritaire (un secteur qui a peut-être déjà été évalué pour les risques climatiques), tel que le tourisme. En utilisant une matrice de résultats similaire à celles présentées à l'Étape 4, les participants sont ensuite invités à identifier :

- i. les risques climatiques qui pourraient affecter la réalisation des objectifs énoncés;
 - ii. les risques de mauvaise adaptation liés au plan, à la politique, ou au projet;
 - iii. les mesures ou activités d'adaptation qui peuvent être mis en œuvre pour la réalisation des objectifs susmentionnés;
 - iv. les opportunités qui existent pour appuyer la mise en œuvre des mesures d'adaptation.
- e. Organiser une session dédiée à l'amélioration d'un contexte national particulier, par exemple : renforcer la collaboration entre les institutions; dresser une cartographie de l'expertise institutionnelle; se mettre d'accord sur les interventions prioritaires nationales; ou encore, identifier les entrants pour qu'un plan d'action national intègre le changement climatique dans les plans et programmes nationaux de développement.
4. Préparer le matériel de l'atelier, y compris : les présentations, les exercices, les documents de référence, et les clés USB.
 5. Apporter un soutien logistique, si nécessaire, pour garantir :
 - a. Un lieu approprié (qui réponde aux exigences en termes de sièges, et qui a de l'espace pour des discussions simultanées de groupes, et qui a accès à l'extérieur durant les pauses).
 - b. Une restauration adaptée (repas légers, pauses café accompagnées de collations).
 - c. La location et la mise en place de l'équipement nécessaire (ordinateur portable, projecteur, micro, tableaux de conférence et papier, ruban adhésif ou punaises pour afficher les résultats du groupe de travail sur les murs pour référence future).
 6. Inviter des individus de haut niveau pour faire le discours d'ouverture et de clôture.



Il est important d'obtenir la participation des principales parties prenantes nationales dans le processus de préparation et la tenue des ateliers et de veiller à ce que les objectifs de l'atelier répondent au besoin du public. (Référence photographique : Piedad Martin)

Encadré 10 : Semaine du changement climatique en Colombie

Pour obtenir la participation des nombreuses parties prenantes impliquées dans la multitude de documents évalués au titre du Projet sur les risques climatiques en Colombie, trois événements distincts ont été prévus sur quatre jours :

- « Brève formation sur l'intégration des risques climatiques ». Cette formation a regroupé 16 personnes de 10 organismes des Nations Unies et 14 fonctionnaires représentant 11 entités nationales.
- « Atelier de discussion sur les résultats des risques et opportunités liés au changement climatique déterminés dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement », au cours duquel de hauts représentants des Nations Unies ont discuté des résultats à ce jour et participé à une table ronde sur les prochaines étapes.
- « Dialogue national : lutte contre la pauvreté et adaptation aux changements climatiques ». Cet événement a réuni 80 personnes, dont deux tiers représentaient des entités nationales, pour débattre des quatre régions fortement exposées au risque de changement climatique en Colombie.

Le Dialogue national a été organisé par le PNUD avec le soutien du *Département national d'urbanisme, du Ministère de l'Environnement, du Logement et du Développement territorial, et de l'Institut d'hydrologie, météorologie et études environnementales*. Le Dialogue national s'est tenu à Bogota et a été retenu l'attention des médias, notamment des journaux, de la télévision et des blogs en ligne.



L'équipe de pays des Nations Unies du Salvador participe à un atelier durant lequel ils évaluent les risques de changement climatique qui pourraient mettre en péril la réalisation des résultats attendus du PNUAD. (Référence photographique : Marjolaine Côté)

Encadré 11 : Agenda de l'atelier au Cap-Vert

Ci-après l'agenda du séminaire et atelier de travail tenu au Cap-Vert :

1er Jour

Séminaire regroupant des autorités nationales de haut niveau

- 09h00 – 09h30 Notes de bienvenue, présentation, et agenda de l'atelier
- 09h30 – 09h50 Le Projet sur les risques climatiques
- 09h50 – 10h10 Termes et concepts liés au changement climatique
- 10h10 – 10h40 Le climat au Cap-Vert et les projections pour le futur
- 10h40 – 11h00 Pause café
- 11h00 – 11h15 Contextualisation du Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté du Cap-Vert (présentée par les membres de l'autorité nationale directement impliqués dans le processus de révision du DECRP-II).
- 11h15 – 12h15 Brève présentation des résultats de l'identification des risques climatiques
- 12h15 – 12h45 Session de questions et réponses, et résumé de la session du matin
- 12h45 – 14h00 Déjeuner

Atelier sur l'Intégration du changement climatique

- 14h00 – 14h10 Agenda et objectifs de la session de l'après-midi
- 14h10 – 15h40 * Exercice de groupes : « Concepts » + discussion en séance plénière
- 15h40 – 16h00 Méthode d'identification des risques climatiques (Normes de qualité du PNUD)
- 16h00 – 16h10 Pause café
- 16h10 – 17h10 * Exercice de groupes : « Impacts du changement climatique dans des secteurs déterminés » + discussion en séance plénière

2e Jour

Aller de l'avant pour répondre au changement climatique au Cap-Vert

- 09h30 – 09h40 Agenda et objectifs de la session du matin
- 09h40 – 10h30 Principales conclusions pour l'évaluation de la coopération en matière de développement
- 10h30 – 11h00 * Exercice en séance plénière : « Cartographie des spécialistes et des ressources en matière de changement climatique »
- 11h15 – 11h30 Pause café
- 11h30 – 12h15 * Discussion plénière : « Détermination des priorités en matière de changement climatique au niveau national »
- 12h15 – 12h30 Commentaires de clôture et évaluation de l'atelier de travail
- 12h30 Déjeuner

Étape 6 : Intégrer le changement climatique dans le document révisé

Sur base des recommandations formulées dans l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique, la prochaine étape consiste à intégrer ces considérations dans le document, projet ou programme sélectionné. La possibilité d'une telle intégration et les modalités éventuelles de sa réalisation dépendent nécessairement de chaque cas. Plusieurs facteurs doivent être pris en considération, notamment : les caractéristiques du document sélectionné, les institutions impliquées, le moment choisi, le degré d'intérêt, l'engagement et la priorité pour les décideurs, et l'efficacité et la viabilité des recommandations qui seront intégrées.

La réussite de l'effort d'intégration des considérations liées au changement climatique peut être améliorée en prenant en compte les leçons suivantes :

- Le processus, y compris la 5e étape, devra être aussi participatif que possible, impliquant non seulement les « auteurs » du document et l'équipe chargée de la mise en œuvre mais aussi les parties prenantes dans l'incorporation de commentaires.
- Les parties prenantes et l'équipe chargée de la mise en œuvre impliquées dans l'effort d'intégration doivent obtenir un mandat clair et une détermination des priorités par les autorités de haut niveau. Il doit y avoir une indication que le temps et les ressources pour effectuer les travaux ont été alloués.
- L'équipe chargée de la mise en œuvre doit être disponible pour soutenir les parties prenantes tout au long du processus.
- Si ce point est indiqué comme une exigence, ou spécifiquement demandé, l'équipe de mise en œuvre devra examiner le renforcement des capacités / la formation des parties prenantes impliquées dans le processus d'intégration. Cela permettra alors aux parties prenantes de fournir tout, depuis l'appui général jusqu'à la réponse à des requêtes détaillées

L'Encadré 12 présente le cas du *Fondo de la Iniciativa para las Américas* (FIAES) du Salvador pour illustrer comment les considérations liées au changement climatique peuvent être intégrées dans un document de programme.

Étape 6 : Intégrer le changement climatique dans le document révisé

Objectif : Intégrer les réponses prioritaires à l'adaptation au changement climatique dans le document de développement sélectionné, en vue de réduire les risques et de tirer parti des opportunités potentielles.

Responsable : Le processus sera mené par un membre de l'équipe chargée de la mise en œuvre avec l'appui des autres, si nécessaire et convenu avec les parties prenantes. Les parties prenantes nationales peuvent participer au processus.

Processus :

Lors de la phase initiale du processus, l'équipe chargée de la mise en œuvre et les parties prenantes auront établi si l'objectif du processus est une évaluation des risques climatiques sous la forme d'un rapport, ou s'il est approprié de réviser le document pour intégrer des considérations liées au changement climatique.

L'intégration peut se faire de deux manières :

- De manière active, auquel cas, l'équipe chargée de la mise en œuvre et les parties prenantes concernées (qu'il s'agisse des autorités nationales ou des membres de l'équipe de pays des Nations Unies) participent au processus sous la forme d'un groupe technique ou d'une série de réunions axées sur l'intégration des recommandations dans le document concerné. Dans ce cas, l'équipe chargée de la mise en œuvre joue le rôle de facilitateur dans le processus.
- De manière passive, auquel cas, l'évaluation des risques climatiques est effectuée en externe et soumise aux parties prenantes concernées ou aux auteurs des documents pour intégration par le biais de leurs propres processus. Dans ce cas, l'équipe chargée de la mise en œuvre fournit les informations techniques et apporte éventuellement son appui ou des réponses aux questions.

Dans la plupart des cas, le contexte et le moment du processus dicteront s'il sera possible d'effectuer une intégration « active ».

Il est crucial de suivre, et d'être conscient des signaux envoyés par l'institution associée quant à savoir s'ils correspondent bien en termes de temps et de ressources.

L'objectif du processus décrit ici est de renforcer la capacité des gouvernements nationaux et des parties prenantes de l'ONU à évaluer et gérer les risques et les opportunités que le changement climatique peut poser pour le développement. Par conséquent, l'évaluation et l'intégration « actives » du changement climatique en collaboration avec les parties prenantes du document permettront un meilleur renforcement des capacités à long terme.

Encadré 12 : Intégration du changement climatique dans les Règles d'admissibilité au financement du *Fondo de la Iniciativa para las Américas, El Salvador* (FIAES)

Le *Fondo de la Iniciativa para las Américas, El Salvador* (FIAES) finance des projets qui relèvent de quatre domaines stratégiques : 1) Gestion des écosystèmes, 2) Gestion du territoire, 3) Prévention et contrôle de la pollution, et 4) Énergie renouvelable.

Dans le cadre d'un processus d'appel d'offres public, les projets soumis par des ONG, des associations de développement des communautés, et autres associations locales sont en concurrence chaque année pour obtenir un financement du FIAES (100.000 USD par projet). Les propositions de projet doivent être soumises conformément aux lignes directrices spécifiques énoncées dans ses Règles d'admissibilité au financement. Chaque année, le FIAES investit en moyenne 3,5 millions USD dans le développement des communautés au Salvador et dans des projets environnementaux. L'Encadré 2 explique comment le FIAES s'est associé au Projet sur les risques climatiques au Salvador.

Approche méthodologique

Une solide équipe technique a été identifiée au sein du FIAES, composée de son Directeur général et des responsables de projets et d'un représentant du Service du changement climatique au sein du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (MERN). Le Directeur général s'est engagé à avoir cette équipe technique disponible pour dix demi-journées de réunions sur une période de six mois.

L'équipe technique, avec l'appui de l'équipe chargée de la mise en œuvre, a d'abord identifié les points d'entrée les plus pertinents pour l'intégration des changements climatiques.

Les parties prenantes ont ensuite entrepris l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique pour chaque domaine stratégique, en utilisant les quatre questions suivantes basées sur les Normes de qualité du PNUD :

Risques climatiques	1) Existe-il des risques de ne pas atteindre les objectifs du domaine stratégique en raison de risques climatiques présents ou futurs ? 2) Les activités admissibles au titre de ce domaine stratégique sont-elles exposées à un risque de mauvaise adaptation ?
Mesures d'adaptation	3) Quels changements devraient être introduits pour s'assurer que les objectifs des Domaines stratégiques sont réalisés ? 4) Quelles mesures d'adaptation sont susceptibles de réduire la vulnérabilité ?

L'équipe technique a enfin procédé à la mise à jour et à la révision des Règles d'admissibilité au financement en fonction des décisions prises dans le cadre du Projet sur les risques climatiques. Cela a permis l'intégration complète des recommandations à temps pour le nouvel appel d'offres.

Résultats de l'effort d'intégration

- **L'intégration du changement climatique dans les domaines stratégiques du FIAES :** Les activités susceptibles de conduire à une mauvaise adaptation ont été identifiées et éliminées. De nouvelles activités admissibles qui ont contribué à améliorer la capacité d'adaptation ont été ajoutées, telles que la recherche pour réduire la vulnérabilité au climat, et l'amélioration de la capacité d'adaptation.
- **Un nouveau principe commun sur le changement climatique a été ajouté :** La « Gestion des risques socio-environnementaux et de l'adaptation aux changements climatiques » soutient des activités qui renforcent la résilience sociale et écologique des communautés, et bénéficie notamment aux femmes, aux enfants et à ceux exposés à la pauvreté et à d'autres vulnérabilités
- **La collecte des données climatiques et environnementales a été ajoutée :** Dans le cadre de l'exigence de diagnostic du FIAES pour chaque projet, toutes les entités d'exécution sont désormais tenues de compiler et de soumettre des données climatiques et environnementales. Les projets contribuent également à l'ensemble des connaissances disponibles sur le changement climatique et ses impacts.
- **L'actualisation des lieux prioritaires pour inclure les variables du changement climatique :** Les activités d'adaptation dans les lieux très vulnérables (par exemple les zones de conservation marine et côtière) sont désormais une priorité.

Deux mois après l'achèvement des travaux par l'équipe chargée de l'intégration, la nouvelle version révisée 2010 des Règles d'admissibilité au financement du FIAES a été publiée, dans laquelle les préoccupations liées au changement climatique et la nouvelle vision stratégique du ministère ont été dûment intégrées. 40 projets ont été sélectionnés et financés à travers le processus d'appel d'offres de 2010. Un examen de ces projets a conclu que 75%, c'est-à-dire 30 des projets, contient au moins une activité reliée à l'adaptation au changement climatique parmi celles qui ont été incluses dans la liste des activités éligibles de par le processus d'intégration.

Principales leçons tirées

- Le processus d'évaluation des risques climatiques et d'intégration mené avec l'institution de mise en œuvre nécessite des efforts continus et spécifiques, afin de renforcer la capacité des individus concernés. Il exige un échange fructueux d'informations entre l'équipe chargée de la mise en œuvre et les parties prenantes.
- Un processus actif d'intégration nécessite plus de temps, de travail et de ressources techniques de la part de l'institution concernée, mais le processus est très enrichissant et constitue un investissement à long terme dans la capacité du personnel à appuyer un tel travail.

5. Leçons tirées et conclusions

construire
études de cas
meilleures pratiques
contexte

Il est urgent de renforcer les capacités des parties prenantes de l'ONU et du gouvernement en matière de risques et opportunités liés au changement climatique, et de leur communiquer les connaissances nécessaires pour les aider à gérer ces risques.

Les participants aux ateliers et les parties prenantes de haut niveau dans les cinq pays ont soulevé la nécessité d'avoir des études de cas pour pouvoir en tirer parti, afin de bénéficier de l'expérience et des leçons tirées du personnel technique qui a appuyé les efforts d'intégration. Ce document détermine les bases d'un tel travail en mettant l'accent sur les étapes essentielles à suivre, et en partageant les meilleures pratiques.

Le processus en six étapes décrit dans ce document découle des expériences dans les cinq pays pilotes. Bien que l'ordre et la portée de l'approche varient quelque peu, celle-ci a réussi à produire des évaluations techniques du climat précieuses, à renforcer les capacités des parties prenantes et à jeter les bases d'un impact durable dans chacun des pays.

On trouvera ci-après quelques leçons finales qui peuvent être partagées avec ceux qui souhaiteraient reproduire ce processus ou partie de ce processus :

- **INSTITUTION PHARE** : La nécessité de s'associer à une institution qui se consacre entièrement à cet exercice, et qui est déjà convaincue de la nécessité d'intégrer le changement climatique dans ses programmes et stratégies, ne saurait être trop soulignée. Un engagement ferme de la part de l'équipe chargée de la mise en œuvre et de l'institution concernée est impératif.
- **ALIGNEMENT** : Les activités décrites dans ce document ne pourront réussir que si elles sont développées et alignées avec les cycles préexistants des documents sélectionnés et des institutions partenaires. L'équipe de mise en œuvre doit être souple et saisir les opportunités.
- **MISE EN PLACE D'UN ORGANISME OFFICIEL POUR SUPERVISER L'INTÉGRATION** : L'un des résultats du projet en Colombie a été la création du Comité officiel de coordination du changement climatique

des Nations Unies, qui a actuellement le mandat d'intégrer les considérations liées au changement climatique dans les activités de l'équipe de pays des Nations Unies, de sensibiliser davantage et de renforcer la collaboration entre les agences. Un tel organisme peut garantir que les mesures de suivi sont mises en œuvre, que les activités au niveau national sont coordonnées et que les synergies entre les activités de développement sont exploitées.

- **ÉQUIPE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE** : Il est important de réunir une équipe d'individus qui soient compétents, dévoués, professionnels, efficaces et dont les compétences seront complémentaires. Un maillon faible dans la chaîne des responsabilités affectera inévitablement l'activité dans son ensemble.
- **ÉVALUATION DES RISQUES CLIMATIQUES** : L'évaluation des risques climatiques est une question technique qui nécessite une analyse interdisciplinaire et une familiarité avec les projections, les incertitudes liées au climat et la dynamique du contexte national. Le Projet sur les risques climatiques a bénéficié de l'appui de consultants externes qui ont complété les compétences de l'équipe chargée de la mise en œuvre.
- **PRODUITS DU PROJET** : Dans plusieurs pays pilotes, l'inventaire institutionnel et le profil climatique - initialement considérés comme des rapports de fond pour l'évaluation des risques climatiques - ont été très appréciés par les parties prenantes pour leurs qualités propres. Ces documents doivent être dorénavant considérés comme tout aussi essentiels que l'évaluation des risques climatiques.

Enfin, avec l'attention croissante portée sur le changement climatique, les gouvernements demandent un appui technique plus cohérent et stratégique sur la manière de lutter contre le changement climatique et d'accéder aux fonds y relatifs. Dans ce contexte, les activités décrites dans le présent document gagneraient à être mises en œuvre dans le cadre d'un ensemble d'appuis au changement climatique destinés aux gouvernements, aux ONG, à la société civile et au secteur privé - comme les Stratégies pour un développement résilient au climat et sobre en émissions. Le processus devrait être lié et, si possible, des synergies trouvées avec d'autres initiatives et projets pertinents.



Les chemins côtiers aménagés en proximité du littoral, tel celui-ci près de Dili au Timor-Leste, sont vulnérables aux impacts du changement climatique comme par exemple l'élévation du niveau de la mer. L'intégration du changement climatique dans la planification du développement doit assurer que les infrastructures existantes soient ajustées et que les nouvelles constructions soient capables de tolérer les changements climatiques projetés à moyen et long-terme. (Référence photographique : Sérgio Teixeira Santos)

6. Références



Tous les documents générés dans le cadre du Projet sur les risques climatiques sont disponibles sur la page de chaque pays dans le portail électronique du Mécanisme d'apprentissage pour l'adaptation au changement climatique (ALM) (www.adaptationlearning.net).



-  BASD (2005). *Climate Proofing : A Risk-based Approach to Adaptation*. Banque asiatique de développement : Philippines, 219 p.
-  Cardona, A. (2009). *Mapeo institucional. Actores relacionados con el abordaje del cambio climático en Colombia*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : Bogotá. 31 p.
-  Cardona, A. (2009). *Reporte final del proyecto "Integración de riesgos y oportunidades del cambio climático en los procesos nacionales de desarrollo y en la programación de país de las Naciones Unidas" en Colombia*. PNUD : Bogotá, 22 p.
-  Cigarán M.P., Gutiérrez M. et Zamora S. (2009). *Perfil Climático de Nicaragua*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : Managua, 9 p.
-  Gutiérrez, M.E. et Cigarán, M.P. (2009). *Evaluación climática del Marco de Asistencia de las Naciones Unidas para el Desarrollo, El Salvador*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : San Salvador, 55 p.
-  Gallo, M. (2010). *Transversalización de los riesgos y las oportunidades del cambio climático en las Bases de Concurso del Fondo de la Iniciativa para América : resumen ejecutivo*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : San Salvador, 13 p.
-  Hellmuth, M.E., Moorhead, A., Thomson, M.C., et Williams, J. (eds) (2007). *Climate Risk Management in Africa : Learning from Practice*. International Research Institute for Climate and Society (IRI), Columbia University, New York, USA, 104 p.
-  GIEC (2007). *Climate Change 2007 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report*. Cambridge. M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden et C.E. Hanson (eds). Cambridge University Press : Cambridge, UK et NY, USA. 976 p.
-  GIEC (2001). *Climate Change 2001 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Third Assessment Report*. J. J. McCarthy, O. F. Canziani, N. A. Leary, D.J. Dokken et Kasey S. White (eds). Cambridge University Press, Cambridge, UK et NY, USA, 1032 p.
-  GNUP (2010). *Note d'orientation : Intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans l'analyse de pays et le PNUAD*. Working Group on Programming Issues, Task Team on Environmental Sustainability and Climate Change, 60 p.
-  IPE (2011). *Mainstreaming Climate Change Adaptation into Development Planning : A Guide for Practitioners*. Nairobi : Initiative Pauvreté-Environnement du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, 86 p.
-  Jumbe, C.B.L. et Linddal, M. (2009). *Mapping of institutions policies and projects : Malawi*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : New York, 34 p.
-  Klein, R.J.T., S.E.H. Eriksen; L.O. Næss, A. Hammill; T.M. Tanner, C. Robledo et K.L. O'Brien (2007). *Portfolio Screening to Support the Mainstreaming of Adaptation to Climate Change into Development Assistance*. Tyndall Centre for Climate Change Research, Working Paper 102.
-  Linddal, M. (2009). *Climate Change Screening of the Agricultural Wide Sector Approach (AWSAp) of Malawi*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : New York, 10 p.
-  Linddal, M. (2009). *Climate Change and Development : Integration of climate change risks and opportunities into the UNDAF in Malawi*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : New York, 50 p.

- OCDE (2009). *Integrating Climate Change Adaptation into Development Co-operation*. Policy Guidance. OCDE Publishing, 196 p.
- Olhoff, A. et Schaer, C. (2010). *Screening Tools and Guidelines to Support the Mainstreaming of Climate Change Adaptation into Development Assistance – A Stocktaking Report*. PNUD : New York, 48 p.
- PNUD (2010). *Final project report : Integrating climate change in the development of Cabo Verde*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : New York, 38 p.
- PNUD (2009). *UNDP Quality Standards for the integration of Adaptation to Climate change into Development Programming (Normes de qualité du PNUD) (Draft stage)*. PNUD : New York, 14 p.
- PNUD (2005). *Cadre des politiques d'adaptation au changement climatique : Élaboration de stratégies, politiques et mesures*. Lim, B., E. Spanger-Siegfried, I. Burton, E. Malone et S. Huq (Eds). Cambridge University Press, 258 p.
- Santos, S. T. (2010). *Avaliação de riscos e oportunidades de DECRP-II*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : New York, 44 p.
- Santos, S. T. (2010). *Integração das Mudanças Climáticas no Desenvolvimento de Cabo Verde : Mapeamento Institucional e Colaboração entre Partes Interessadas*. Projet : *Intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les processus nationaux de développement et la programmation de pays des Nations Unies*. PNUD : New York, 14 p.
- SIPC/ONU (2004). *Living with Risk : A Global Review of Disaster Reduction Initiatives*. Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC/ONU). 429 p.
- Trospen, R.L., 2002. *Northwest Coast Indigenous Institutions that Supported Resilience and Sustainability*. *Ecological Economics*, 41 : 329-344.



Un pont de San Vicente, au Salvador, inondé par des eaux de ruissellement riches en sédiments. Dans certaines régions du monde, le changement climatique provoque une augmentation rapide et intense des précipitations, ce qui risque de dépasser la capacité du sol à absorber les eaux de pluie. (Référence photographique : PNUD Salvador)

Annexe 1 : Termes de référence du coordonnateur national du changement climatique

Titre du poste :	Coordonnateur national du changement climatique
Durée :	Plein temps sur une période de 6 à 7 mois
Lieu :	Basé dans son pays, <<nom du pays>>
Langues :	Anglais et (une langue nationale officielle supplémentaire)

I. Formation

II. Cadre du travail

III. Fonctions et principales responsabilités

La personne sélectionnée sera responsable de fournir le contexte national au travail tout en coordonnant la logistique de l'atelier et assurant la liaison avec les parties prenantes nationales, le cas échéant.

A. Dresser une carte des institutions engagées dans la lutte contre le changement climatique au niveau national

- Examiner les documents sur les parties prenantes/institutions engagées dans la lutte contre le changement climatique.
- Compléter ses conclusions avec des entretiens avec les décideurs concernés.
- Etablir un rapport (12 à 15 pages) qui introduit le cadre institutionnel et réglementaire; énumère et décrit le rôle et l'influence de ces institutions, comprend une illustration de la cartographie, discute de la capacité institutionnelle, décrit les mécanismes existants de coordination et de collaboration et fournit des recommandations sur la manière d'améliorer la collaboration.

B. Aider l'expert en changement climatique en lui fournissant des informations nationales à introduire dans les rapports du projet

- Compléter le travail de l'expert en changement climatique, portant sur la préparation du profil climatique du pays (y compris en lui fournissant des conseils sur les sources de référence appropriées et en complétant les informations recueillies sur la vulnérabilité et les risques nationaux).
- Produire un résumé de 2 pages sur le profil climatique du pays.
- Commenter et compléter l'évaluation des risques climatiques avec des informations nationales, par exemple sur les possibilités de synergies avec des initiatives existantes, et des liens avec des institutions.

C. Organiser une ou deux ateliers pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales et des Nations Unies en vue d'évaluer et d'intégrer les considérations liées au changement climatique

- En collaboration avec l'expert en changement climatique, préparer les documents pour le renforcement des capacités des parties prenantes engagées dans la lutte contre le changement climatique et l'intégration du changement climatique.
- Avec l'appui de l'équipe du projet, fixer l'agenda de l'atelier de travail.
- Coordonner la logistique de l'atelier, y compris le lieu, les invitations, la restauration, la

coordination avec les médias, tous les contrats qui doivent être émis et les modules de formation.

- Préparer et donner des présentations sur PowerPoint au cours de l'atelier sur des sujets, y compris l'inventaire institutionnel et les vulnérabilités et les risques nationaux.
- Produire des rapports d'atelier succincts qui soulignent les résultats, les défis et les leçons tirées.

D. Gérer en temps opportun les activités nationales du projet

- Préparer les plans de travail et les budgets pour livrer les résultats du projet, et faire parvenir au point focal du PNUD des mises à jour sur les livrables attendus et les dépenses.
- Établir un rapport final sur les résultats, les défis et les leçons tirées.

E. Servir de point focal national pour le projet, assurer la liaison avec un vaste groupe de parties prenantes nationales, ainsi qu'avec des réseaux régionaux et mondiaux, si nécessaire

- Agir en tant que point focal pour les relations du projet - Assurer la liaison avec les gouvernements nationaux et locaux, le PNUD et d'autres représentants de l'ONU et des ONG, ainsi qu'avec les parties prenantes régionales, pour les sensibiliser au projet et à l'intégration du changement climatique.
- Effectuer des analyses liées au projet.
- Assurer la liaison et rencontrer les parties prenantes afin d'obtenir leur participation appropriée dans le processus d'évaluation et d'intégration.
- Partager le rapport de l'atelier et les produits du projet avec les parties prenantes.

IV. Produits attendus

- Un inventaire et un schéma institutionnel des parties prenantes nationales engagées dans la lutte contre le changement climatique.
- Des contributions au profil climatique du pays et à l'évaluation des risques climatiques.
- Un dépliant avec les données importantes du profil climatique
- L'organisation d'un ou deux ateliers de travail.
- Des rapports sur les ateliers organisés ainsi qu'un rapport final sur le projet.

V. Qualités et compétences requises

- Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine, y compris dans des projets liés au développement, environnement, ou à l'adaptation au changement climatique.
- Expérience et facilité à travailler et collaborer avec le gouvernement national.
- Fortes compétences interpersonnelles et en communication.
- Engagement à l'égard du travail d'équipe et du travail interdisciplinaire.
- Engagement à fournir des résultats et à l'égard de la satisfaction du client.
- Excellentes compétences organisationnelles et capacité à conduire des processus participatifs.
- Réagit bien aux critiques constructives.
- Une compréhension des Nations Unies et du PNUD – y compris de leurs pratiques et procédures – est un atout.
- La maîtrise (écrite et parlée) de l'anglais et de la langue nationale (si applicable) est essentielle.

Annexe 2 : Termes de référence de l'expert en changement climatique

Titre du poste :	Expert en changement climatique
Durée :	Jusqu'à 40 jours ouvrables sur une période 6 à 7 mois
Lieu :	Basé dans son pays, avec 2 missions possibles à <<nom du pays>>
Langues :	Anglais et (une langue nationale officielle supplémentaire)

I. Formation

II. Cadre de travail

III. Fonctions et principales responsabilités

La personne sélectionnée sera chargée de procéder à l'évaluation des risques climatiques dans les plans, politiques et projets nationaux de développement sélectionnés et de proposer des mesures d'adaptation aux parties prenantes concernées.

A. Procéder à l'évaluation des risques climatiques et proposer des ajustements/points d'entrée

- Examiner les documents et établir un bref profil climatique du pays (y compris les projections climatiques attendues, le changement climatique passé observé, les risques probables, les vulnérabilités et les impacts potentiels) en étroite collaboration avec le Bureau de pays du PNUD et l'équipe de projet.
- Procéder à une évaluation des risques climatiques d'un document national ou d'un document de développement des Nations Unies, à sélectionner par le Bureau de Pays du PNUD en collaboration avec les parties prenantes du gouvernement. Le rapport devra identifier :
 - o Comment et où les risques et opportunités sont déjà intégrés dans le document.
 - o Les risques de maladaptation.
 - o Les actions et points d'entrée pour gérer les risques et opportunités liés au changement climatique pour l'intégration de l'adaptation.
 - o Une série d'actions prioritaires à envisager par l'entité nationale.
- Obtenir les rétroactions des parties prenantes au cours de l'atelier sur le projet de conclusions.
- Affiner les conclusions en fonction des commentaires et finaliser le rapport.

B. Fournir une formation aux parties prenantes nationales sélectionnées (décideurs, personnel technique)

- Adapter le matériel de formation existant, y compris les présentations PowerPoint et les exercices de groupe, et les rendre pertinents par rapport au contexte national.

- Présenter et animer des sessions sur la science du changement climatique, les concepts importants (y compris la vulnérabilité, l'adaptation, les risques, et la maladaptation), le lien entre l'adaptation et le développement, l'intégration du changement climatique, et la méthodologie du PNUD.
- Animer une session de retour d'information pour recueillir des commentaires sur le projet de rapport d'évaluation du climat.
- Animer une session pour donner la priorité aux mesures d'adaptation proposées.

C. Contribuer aux leçons tirées

Établir un rapport concis mais complet sur les activités entreprises, les produits générés et les leçons tirées, destiné au Bureau de pays et au siège du PNUD.

IV. Produits attendus

Ci-après les principaux livrables attendus de l'expert :

- Le profil climatique du pays sur 5 à 10 pages.
- Un rapport final validé sur l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique dans un plan, politique ou projet de développement national.
- Les documents finaux de formation.
- Un rapport concis sur les activités, produits et leçons tirées de la mission de conseil.

V. Expérience et qualités requises

- Une maîtrise ou un doctorat en matière de développement /environnement/ adaptation au changement climatique ou dans un domaine étroitement lié.
- Un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement, du développement et/ou changement climatique.
- Une longue expérience en matière de gestion des risques climatiques et d'intégration du changement climatique dans l'aide au développement.
- Une expérience en matière de recherches, d'études analytiques et d'élaboration de rapports.
- Une vaste expérience en matière d'animation d'ateliers et d'efforts de renforcement des capacités.
- Axé sur les demandes des clients et capable de répondre de manière positive aux retours d'information.
- Excellentes qualités relationnelles et de communication.
- Forte sensibilité culturelle et capacité de travailler dans des environnements multiculturels; maîtrise de l'anglais et << autre langue requise >> (écrit et parlé).

Pour un supplément d'informations, veuillez contacter :

Mrs. Veerle Vandeweerd

Directrice

Groupe environnement et énergie

Bureau des politiques de développement

Programme des Nations Unies pour le développement

304 East 45th Street

New York, NY 10017

www.undp.org/climatechange